

210, Rue Hassiba Ben Bouali, Alger

NIF :41600100000007

Direction Générale de l'Administration des Moyens

Direction des Moyens Généraux

Sous-Direction des Projets

Service des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°03/BA/DGAM/DMG/SDP/SM/2026

La Banque d'Algérie lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour :
MAISTRISE D'ŒUVRE (ETUDE - SUIVI ET CONTROLE) DU PROJET DE REALISATION DU NOUVEAU SIEGE DE LA BANQUE D'ALGERIE DE « BORDJ BOU ARRERIDJ ».

Les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études **agréés par le conseil national de l'ordre des architectes**, intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer le dossier d'appel d'offres y afférent, sur présentation d'une demande de retrait, et la somme **cinq mille Dinars Algériens (5.000,00DA)**, à l'adresse suivante :

Banque d'Algérie
Direction Générale de l'Administration des Moyens
Direction des Moyens Généraux
Sous Direction de l'Administration Générale
Service des Marchés
210, rue Hassiba Ben Bouali /Alger
1^{er} étage, Bureau ED4
Téléphone : (021) 67 52 32/Fax : (021) 67.52.19

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Banque d'Algérie, Direction des Services Juridiques, Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés, 4ème étage, bureau n° 216, sis au 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger**, sous doubles enveloppes fermées.

L'enveloppe intérieure doit être fermée et cachetée mentionnant le nom et l'adresse exacte du BET soumissionnaire,

L'enveloppe extérieure doit être fermée et strictement anonyme et ne portant que la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 03 /BA/DGAM/DMG/SDP/SM/2026
MAISTRISE D'ŒUVRE (ETUDE - SUIVI ET CONTROLE) DU PROJET DE REALISATION
DU NOUVEAU SIEGE DE LA BANQUE D'ALGERIE DE « BORDJ BOU ARRERIDJ ».
« A NE PAS OUVRIR »

Seules les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études ayant retiré le cahier des charges auront le droit de soumissionner.

Dans le cas d'un groupement momentané de bureaux d'études, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans le protocole d'accord .

Il est exigé que le soumissionnaire :

- ait réalisé au moins un (01) projet similaire que le projet objet du présent cahier des charges durant les quinze (15) dernières années ;
- *Il est entendu par projet similaire, un projet comprenant « étude et suivi d'un projet neuf en tous corps d'état d'une agence bancaire ou d'un projet neuf en tous corps d'état de catégorie « D » et plus. (sauf habitation) ».*
- Ait réalisé un chiffre d'affaires le plus élevé des trois (03) dernières années, au minimum égal ou supérieur , à cinq (5.000.000.00) millions de dinars algériens .

A noter que la visite du site de projet est obligatoire.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 16 Mars 2026 à 15h00 mn.**

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis sont invités à se présenter à l'adresse suivante : **08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, 1^{er} étage : salle BESSEKHOUD, le Mardi 17 Mars 2026 à 10h00 mn.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres (**120 cent vingt jours**) à compter de la date **d'ouverture des plis.**